



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Étranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5²⁵ 10¹⁵ 2⁰⁵ 8⁰⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 4 mai 1894.

La loi sur l'initiative.

On vient de distribuer à nos députés au Grand Conseil le projet de loi réglant l'exercice du droit d'initiative, qui va être discuté dans la prochaine session.

D'après ce projet, les citoyens qui voudront appuyer une demande d'initiative devront aller apposer leur signature aux bureaux des conseils communaux. C'est là un essai d'étranglement du nouveau principe inscrit dans notre Constitution. En effet, si les promoteurs d'une initiative recueillent facilement des signatures en se rendant au domicile des citoyens, il leur sera bien plus difficile d'obtenir que l'électeur se dérange et aille au secrétariat communal pour signer la demande.

Il faut malheureusement compter avec l'indifférence et parfois la mauvaise volonté de certaines gens qui veulent bien faire leur devoir de citoyens et soutenir des réformes qu'ils estiment justes, mais à la condition que cela ne leur coûte aucune peine, pas même celle d'une promenade jusqu'au bureau communal.

Puis, dans les communes rurales, en majorité gouvernementales, comment les citoyens indépendants oseront-ils se présenter au bureau communal et signer une demande d'initiative? On sait l'influence qu'ont dans nos villages le curé, le syndic, le régent, tous agents politiques du gouvernement, et les vexations, les misères qu'on fait subir aux citoyens qui osent manifester leur façon de penser.

Notre gouvernement sait tout cela et c'est pourquoi il va faire une loi qui diminue les chances de faire aboutir toute initiative, car il craint cette initiative des 6000 citoyens qu'on a enfin pu lui arracher et il s'efforce d'en amoindrir la portée par des mesquineries de la loi.

Et pourtant nous sommes dans un pays républicain, c'est le peuple qui doit faire prévaloir sa volonté, pourquoi donc ne pas ouvrir largement la porte à ceux qui veulent consulter le peuple, connaître ses

désirs et ses revendications, pourquoi ne pas faciliter leur tâche au lieu de l'entraver?

C'est que le gouvernement a peur de ces consultations, c'est que chez nous la démocratie n'est qu'un leurre, ce n'est pas le peuple qui gouverne, mais bien les hommes du N° 13 autour desquels s'agitent quelques fantoches politiques. Quant au peuple, son seul droit est de payer et de se taire.

En matière fédérale, la seule formalité exigée pour la validité des signatures d'une demande d'initiative ou de referendum est leur légalisation par le président de commune et l'attestation que les signataires sont électeurs dans la commune. Si le gouvernement agissait loyalement, il adopterait ce système.

On nous objectera peut-être que dans d'autres cantons l'apposition des signatures d'une demande d'initiative doit se faire dans un local public.

A cela nous répondrons d'abord que comparaison n'est pas raison, et que si notre gouvernement veut prendre modèle sur nos cantons confédérés, il y trouverait d'autres exemples mieux à imiter et qui pourraient lui enseigner la manière de gouverner en pays de république; secondement que dans les cantons où cette formalité est requise pour les demandes d'initiative, la population est plus dense, moins dissimulée et qu'ainsi il est plus facile de faire aller les citoyens signer la demande au bureau communal. C'est le cas de Genève où, si nous ne nous trompons, les demandes d'initiative sont soumises à la même formalité.

Ce premier projet de loi en application des principes établis par la révisionniste nous fait déjà entrevoir ce que sera la nouvelle loi sur les élections communales. Aussi n'est-ce pas sans raison que nous réclamons la publication de ce second projet; nous voulons savoir comment notre gouvernement entend respecter la volonté du peuple.

Quant au projet de loi sur l'initiative, il comprend encore d'autres petites tracasseries qui doivent servir à donner un croc-en-jambe au principe démocratique voté par le peuple. Ce projet nous rappelle le fameux article de la *Liberté*, intitulé: « Nous les connaissons tous », lors de la première votation sur la question des syndics.

Elle avait cependant une façon passionnée de regarder son futur beau-frère, de lui parler, de se serrer contre lui, qui ressemblait bien plus à des démonstrations de fille amoureuse qu'à de simples effusions d'amitié fraternelle. Telle ment qu'un étranger, voyant passer Burckley avec les deux sœurs, aurait pu s'y tromper et prendre Mabel pour la fiancée.

Parfois, quand elle croyait n'être point vue, un pli faisait ombre à son front; ses yeux devenaient durs et s'allumaient d'un feu mauvais pour peu que l'avocat échangeât quelques caresses avec celle qui allait devenir sa femme.

Mais, tout occupés d'eux-mêmes, ni Annah, ni Gregory n'y prenaient garde.

Le soir des noces, les deux époux montèrent dans le rapide du Pacifique, en route pour l'Ouest américain.

Sur les instances réitérées d'Annah, la chère petite sœur les accompagnait.

Ce voyage d'un mois fut un enchantement. On se trempa dans les flots bleus qui baignent les côtes de la Californie; on visita au retour les colonies des Mormons, les placers des montagnes Rocheuses, les puits de pétrole, les fabriques de porc salé de Chicago; tout ce que la nature et l'industrie yankees offraient de curiosités.

A mesure que s'écoulaient les jours, Gregory s'éprenait de plus en plus de celle que le droit d'aînesse lui avait donnée pour femme.

Ce mariage de convenances tournait maintenant au mariage d'amour.

Quant à Annah, elle raffolait littéralement de son Greg adoré.

C'était, chaque jour, des confidences enthousiastes à sa cadette:

— Si tu savais combien il est bon! Combien il m'aime!

— Alors... tu es heureuse?

— Plus qu'on ne saurait le dire.

— Ah! Tant mieux.

Le gouvernement veut connaître, contrôler tous ceux qui oseront signer une demande d'initiative et agir sur eux avec tout le poids de son influence.

Pour notre gouvernement, la conscience n'existe pas en politique. (Confédéré.)

NOUVELLES DE LA SUISSE

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a nommé attaché au Département des affaires étrangères M. Alphonse Dunant, à Genève. Il a promu au grade de colonel M. Orelli, lieutenant-colonel, chef de section du service technique du matériel de guerre. Il a nommé instructeur de 1^{re} classe, avec promotion au grade de major, M. Abel Boillot, de Genève.

Le Conseil fédéral proposera aux Chambres d'accorder au canton de Vaud, pour la correction du Rhône, une subvention de 80,000 fr., soit du 40 % des frais généraux.

Beaux-arts. — Lundi s'est ouverte à Berne la troisième exposition fédérale des beaux-arts. Elle comprend 116 tableaux, 53 aquarelles et 22 sculptures.

Le 1^{er} mai. — En Suisse comme à l'étranger, la journée de chômage inventée par les chefs du mouvement socialiste pour fêter le travail a été partout assez calme. Le mauvais temps l'a contrariée et les manifestants ont été moins nombreux que d'habitude. On y a entendu les mêmes choses que précédemment: apologie de la journée de 8 heures et du droit au travail; déclamations contre l'infâme capital et la « bourgeoisie pourrie ». En Suisse, on y a ajouté la gratuité des soins médicaux.

Pas de privilèges! — La Ligue des paysans demande ou bien la création d'un *secrétaire fédéral des paysans*, avec subvention de la Confédération, ou bien la suppression de la place de secrétaire ouvrier.

Berne. — Le cortège du 1^{er} mai qui a traversé les rues de Berne comptait environ 900 participants,

— Marie-toi, ma chérie; marie-toi bien vite. Le temps qu'on passe sans aimer est du temps perdu.

— Me marier, c'est bientôt dit; mais, jusqu'à présent, qui donc a demandé ma main? Personne, que je sache.

— Tu n'as pas de fiancé! n'est-ce que cela? Rassure-toi. Aussitôt rentrés à New-York, on s'occupera de te chercher quelque brave garçon...

— Je serai difficile, je t'en préviens.

— Laisse faire Gregory. Il saura te trouver un mari de premier choix.

— Souviens-toi que je le refuse, s'il n'est aussi bon, aussi beau, aussi spirituel que le tien.

Et Annah de rire à plein cœur et d'embrasser tendrement Mabel.

— Folle! chère folle!... Un phénix, donc? Un merle blanc?

— Ni plus ni moins. C'est l'oiseau rare qu'il me faut.

— Eh bien! chérie, on te le dénichera.

Mais une fois seule, l'étrange fille se laissait aller à des mouvements d'affreux désespoir. Affolée sur son lit, la tête entre ses mains crispées, elle s'écriait avec des sanglots et des grincements:

— Pourquoi m'ont-ils emmenée? Pourquoi me rendre chaque jour témoin de leur bonheur qui me torture?... Un mari! D'elle, à moi! Dérision! Elle m'offre l'aumône d'un mari, par pitié, comme on jette une obole à une mendicante... Ah! malheureuse que je suis! Le seul que j'aime, le seul que je désire, elle me l'a enlevé, elle me l'a volé: C'est Gregory.

Et durant les nuits sans sommeil, il lui prenait comme des rages intermittentes; mille projets incohérents se heurtaient sous son crâne enfiévré.

— Oh! être aimée de Gregory! l'envelopper d'une telle atmosphère d'amour qu'il en perdît la raison, jusqu'à oublier l'épouse pour l'amante! supplanter sa sœur: se substituer dans le cœur de l'adoré à cette Annah pâle et passive, à cette mièvre blonde qu'elle haïssait, en ces heures d'angoisse, autant que Cain pouvait haïr Abel... Oh! fuir avec Gregory;

PHARMACIES

et **Gavin**, pharmaciens, aviser le public de Bulle et partir du premier mai leurs portes fermées à tour de rôle, le dimanche à 7 heures du soir. [237]

chaufour

de **La Tour-de-Pingry**, ouvert dès le 26 avril. YENNI, Joseph, tuilier.

demande

robuste et intelligent comme Jules PASQUIER, ferblantier, conditions favorables. [196]

demande

-tailleuse active et intelligente PASQUIER, robes et confectées. [326]

demande

de Bulle une **filie** sachant Entrée de suite. Bureau du journal. [337]

louer:

artement situé au soleil, presser à la boulangerie DES-... [340]

LOUER

située le long de la voie du presser à GENILLOU, huissier

LOUER

à ville de Bulle, deux beaux **salons** avec grandes vitrines. P. CURRAT, notaire. [111]

louer:

ents, chez WEHNER, serru-... [286]

louer:

ent, au 2^e étage et au soleil, **composé** de 3 pièces, cuisine, salons. Lion-d'Or, à Bulle. [342]

CHOCOLAT

Richard

PRODUITS

INCONTESTÉE

SE TROUVE PARTOUT

ERTURE

des

s Colombettes

manche 6 mai

ors d'une bonne musique.

ation cordiale.

G. MORET.

éâtre

Gruyères.

à de nombreuses et pres-

la Société de chant de

à une séance de représenta-

au programme, le jour de

à 2 1/2 heures.

LE COMITÉ.

ention!

l'honneur de prévenir l'ho-

Bulle et des environs qu'il

comme

ILLEUR

de M. MULLER, voiturier.

igné. — Coupe élégante.

L. - A. Fleury,

tailleur-coupeur.

REVETÉ!!!

LE

t Universel

Plüss-Staufers

cons de 65 cent. et 1 fr.

ur le district: Imprimerie de

lle.

Lenz, imprimeur-éditeur.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

UNE LUNE DE MIEL AU NIAGARA

NOUVELLE

PAR FRANCIS TESSON.

— C'est bien là votre arrêt, comme vous dites à la cour?

— Ma décision sans appel.

Le cotonnier lança un jet de salive noirâtre, il chiquait comme tout bon yankee de race — dans un des nombreux crachoirs en nickel qui émaillaient les tapis du fumeur.

— Accordé, cher ami, dit-il. Ma fille aînée sera votre femme, si vous lui agréez.

— J'y tâcherai, cher beau-père.

— Topez-là, mon gendre.

Nous devons dire, à la louange de Gregory Burckley, parfait gentleman au demeurant, qu'à partir du jour de ses fiançailles avec Annah, miss Mabel lui fut sacrée.

Tout en engageant avec sa future un flirt suffisamment tendre, il n'effleura pas même d'un désir l'autre, la brune appétissante sur qui s'était porté d'abord son dévouement.

Celle-ci était de toutes leurs parties. Elle les accompagnait dans leurs visites aux magasins, au parc, aux soirées, au théâtre, aux soupers à base de tortue et de champagne qu'on prend à minuit chez Delmonico, partout en un mot, où la liberté américaine permet aux fiancés d'aller seuls.

Gregory la traitait avec l'affection respectueuse d'un grand frère pour une jeune sœur.

Loïn d'en concevoir quelque jalousie, Annah se montrait ravie de cette intimité à trois.

Quant à Mabel, elle semblait partager sans arrière-pensée le bonheur de son aînée.

avec deux corps de musique et 14 drapeaux. C'est à peu près la moitié moins que l'an passé. M. Wassilief était au nombre des participants.

— Dans le procès de Saint-Imier, Dabois, Couler, Droz et Meyrat ont été condamnés à 10 mois de prison; Moser, à 9 mois; Buchser, Maurer, Holzer, Paul Rossel, Flotron, Altermatt, Jules Bandelier, Theurillat, à 7 mois; Neuenschwander, à 5 mois; Hirschy contumax à 4 mois; Durig et Stettler, à 4 mois; Gressly, Calame, Beuret, Schweingruber, à 3 mois; Brandelier, Adhémar, Vital, Bollat, Tell, Rossel, Tschumi, Bohren, à 2 mois; Fausel et Bargetzi, à 8 jours. Ils ont été, en outre, condamnés à payer tous solidairement 600 fr. à la municipalité de St-Imier et 1000 fr. à M. Gyax. Les 21 premiers condamnés correctionnellement ont été mis en état d'arrestation immédiate.

Appenzell. — Les landsgemeinden des deux Appenzell ont eu lieu dimanche dernier. Celle des Rhodes-Extérieures, tenue à Trogen, comptait dix mille participants et a duré trois heures, malgré une neige et une pluie abondantes qui n'ont pas cessé de tomber.

L'assemblée a fait une grande impression sur les nombreux assistants, parmi lesquels on remarquait MM. les conseillers fédéraux Frey, Zemp, Lachenal et Ruffy.

La landsgemeinde d'Appenzell Rh.-Int. comptait environ mille participants. Elle a duré une heure. Le landammann Dähler, la commission d'Etat et le tribunal cantonal ont été confirmés. L'assemblée a décidé que, dorénavant, dans les votations douteuses, les voix seraient comptées et non plus estimées par le bureau. — M. le conseiller fédéral Deucher, M. Welti et le prince Roland Bonaparte assistaient à la landsgemeinde.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Un violent incendie a détruit mercredi matin une partie des chantiers maritimes de Toulon. Le feu a pris à la scierie et de là s'est rapidement propagé aux bâtiments voisins. On ignore si l'on est en présence d'un accident ou si l'incendie est dû à la malveillance. Les dégâts matériels sont évalués à cinq millions.

— Une jeune femme connue dans le monde où l'on joue, Mlle Adrienne R... qui appartient à une grande famille lyonnaise, vient de se suicider à Monte-Carlo en se tirant trois coups de revolver.

Mlle R... fréquentait régulièrement Monte-Carlo. On la voyait constamment dans la salle des jeux. C'est après avoir perdu la somme de deux cent mille francs qu'elle a mis fin à ses jours.

Mlle R... avait vingt-trois ans.

Belgique. — Samedi dernier, vers 9 1/2 heures du soir, une formidable explosion mettait en émoi, à Liège, tout le quartier aristocratique de Saint-Jacques. C'était une bombe qui venait d'éclater près de la porte d'entrée de l'église de Saint-Jacques. Elle avait été placée entre des grosses pierres qui sont restées là depuis la dernière restauration. On estime que l'engin était composé de 15 à 20 cartouches ren-

se faire enlever par Gregory; quitter New-York ensemble: rompre avec le monde; cacher leurs enivrements au fond d'une solitude! Être à lui tout entière! l'avoir à elle tout entier; dût la foudre du ciel les écraser ensuite!

Ses yeux, dans l'obscurité, luisaient comme des yeux de tigresse, et sur sa face convulsée se lisaient d'implacables résolutions.

Avec le retour du jour, Mabel reconvenait le calme. De ces crises qui la bouleversaient, elle se gardait de laisser rien paraître.

Nul ne se doutait de sa souffrance.

En présence d'Annah et de Gregory, elle restait, en apparence du moins, la sœur aimante, l'enjouée camarade qu'on la connaissait, le boute-en-train de toutes les parties de plaisir.

C'est ainsi que nous les retrouvons au Niagara, dernière étape de ce voyage de nocce.

III

Le récit des modistes de la Cinquième Avenue nous a familiarisés quelque peu avec la Cave du Niagara.

L'énorme bloc de rochers de soixante mètres de hauteur qui barre le lit du fleuve et du sommet duquel se déversent, chaque jour, les huit cent millions de mètres cubes d'eau des cataractes, offre à sa base une dépression légèrement concave.

Il en résulte, entre la nappe d'eau qui se rue verticalement et la partie basse du roc, un intervalle de peu de largeur, une demi-voûte étroite, sorte de corridor humide, dans lequel on peut pénétrer sans trop de danger, pourvu qu'on ait la tête solide, la respiration longue et le pied résistant. C'est la Cave.

Avant de s'y aventurer, il est indispensable de s'envelopper de caoutchouc, sous peine d'être trempé jusqu'aux os.

Il est non moins indispensable qu'un guide expérimenté vous conduise. Autrement, aveuglé par l'eau qui ruisselle de toutes parts, à moitié étouffé par la raréfaction de l'air res-

fermant deux à trois kilogrammes de dynamite. Tous les vitraux de l'église du côté où l'explosion s'est produite ont volé en éclats. Un chapiteau a été enlevé. Six ou sept maisons bourgeoises d'en face ont toutes leurs vitres brisées. Au moment de l'explosion, le concert public qui se donnait au kiosque d'Avroy allait finir. Les trois à quatre mille personnes qui écoutaient la musique se sont précipitées vers le théâtre de l'explosion. La police a fait évacuer les lieux. La rue était jonchée de débris de verres. La police ne possède jusqu'à présent aucune indication sur l'auteur de l'attentat. On fait remarquer que cette explosion s'est produite un samedi et à la même heure que celle qui a eu lieu huit jours auparavant, chez le bourgmestre. Ce qui permet de croire que ce nouvel attentat doit être attribué au même auteur.

— La commune de Landenne-sur-Meuse a été le théâtre d'un épouvantable drame. La servante renvoyée du curé a tiré cinq coups de revolver sur la mère et la sœur de celui-ci. La mère a été légèrement atteinte au front, mais sa fille a été grièvement atteinte d'une balle à la tête et d'une autre dans le côté. La servante s'est ensuite tuée en se tirant dans la bouche un coup de carabine.

— On signale de graves troubles à Ham, faubourg de Gand. La gendarmerie a chargé les ouvriers qui manifestaient. Une femme a été tuée.

Espagne. — Le conseil de guerre de Barcelone a condamné six anarchistes à la peine de mort et quatre aux travaux forcés à perpétuité pour attentat contre le maréchal Campos. Au cours des débats, ces individus se sont vantés d'être les auteurs de l'attentat.

Allemagne. — Le député Ahlwardt a été condamné à 3 mois de prison pour insultes aux fonctionnaires prussiens.

Angleterre. — Le célèbre fromage monstre de l'exposition de Chicago vient d'être découpé et dégusté à Londres. Il a été trouvé excellent et comparable aux meilleurs produits de Chester.

Rappelons que ce Titan des fromages pesait 10 000 kg. On avait employé à sa fabrication, en septembre 1892, le lait de 12 000 vaches paissant dans les pâturages de la province d'Ontario (Canada).

Amérique. — Une révolution a éclaté dans la partie occidentale de Salvador.

Etats-Unis. — Un terrible cyclone a causé d'énormes ravages à Kansas-City. Une école renfermant 200 enfants a été renversée; on croit qu'environ 20 d'entre eux ont été tués et un grand nombre blessés.

— Une bande de 400 « coxeyistes » s'est rendue au Capitole, à Washington, précédée de Coxey avec sa femme et de plusieurs chefs à cheval. Les coxeyistes étaient munis de gourdins et portaient des drapeaux avec inscriptions hostiles. La police avait pris position autour du Capitole, sur les marches duquel Coxey devait tenir un meeting.

Coxey est bien parvenu sur les marches, mais la police l'a empêché de parler et de lire sa protestation. La police a chargé et fait évacuer les abords du Capitole.

700 sans-travail, qui sont allés manifester à Cleveland, ont été en conflit avec la police. De nombreux coups de feu ont été tirés et quelques personnes blessées.

pirable, on risquerait de s'écarter de la paroi protectrice, de perdre pied, d'être broyé sous la masse formidable de la cataracte, dont le choc se trouve décuplé, selon les lois de la pesanteur, par la hauteur de la chute; et finalement d'être roulé, emporté, englouti par les remous, au fond des abîmes de ce chaos déchainé.

Moyennant un dollar par personne, location du caoutchouc comprise, on peut conjurer ces différents périls, en prenant un ciceroans patenté qui vous mène et vous ramène par la main, absolument comme le caniche promène son maître aveugle.

C'est la façon usuelle de visiter la Cave.

On en sort hébété. Mais, du moins, on a la satisfaction d'avoir passé, en quelques minutes, par toutes les sensations de la noyade et de l'asphyxie; on a joui d'une agonie anticipée; on a éprouvé un avant-goût de la mort, d'une mort violente, d'un quasi suicide.

C'est absolument délicieux!...

Coût: un dollar! Cinq francs!... C'est pour rien! C'est donné!

La Cave était vide d'excursionnistes, à l'heure où Mabel et Annah, revêtues d'imperméables et chaussées de fentre pour conjurer les glissades, y descendirent avec leur guide.

Quant à Gregory, après une dernière tentative pour retenir ses compagnes, il se résolut décidément pour son propre compte, prétextant d'une bronchite mal guérie que l'humidité pourrait faire renaitre, et d'un commencement d'asthme que le manque d'air contribuerait certainement à aggraver.

Les motifs étaient plausibles.

La santé avant le plaisir, que diantre!

Rien à répliquer à cela. L'honneur yankee était sauf.

— Je vous attendrai à l'entrée, mes chéries. Soyez prudentes, surtout.

Et les deux sœurs de rire et de donner l'essor à une volée de joyeuses moqueries:

— Greg, brave Greg, qu'as-tu fait de ta vaillance?

Canada. — A la suite d'un important éboulement de terrain, la rivière Nowi a débordé, inondant subitement une grande étendue de terrain. Une vingtaine de personnes ont été noyées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 1^{er} mai 1894. — On approuve le règlement de la Société de fromagerie de Rohr, rière la commune de Tavel.

— M. l'abbé Horner, professeur à l'université, est désigné comme délégué du canton de Fribourg pour faire partie du groupe 17 (éducation, littérature, instruction et sciences), de l'exposition nationale suisse qui aura lieu à Genève en 1896.

— On accepte la démission de M. Bondallaz, François, tit., comme syndic de la commune de Praratoud.

— Mlle Python, Aurélie, du Châtelard, est nommée institutrice à l'école de La-Rougève.

Grand Conseil. — La session ordinaire de printemps a été ouverte mardi matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Wuilleret.

Il a été donné lecture de divers messages et documents, parmi lesquels nous remarquons:

Message et projet de décret promulguant les nouvelles dispositions introduites dans la Constitution cantonale.

Message et projet accordant les pleins pouvoirs au Conseil d'Etat pour déterminer par arrêté spécial une heure légale destinée à régler les actes de la vie publique dans le canton de Fribourg.

Demande de crédit de 2980 fr. 60 pour solde des frais de construction du port d'Estavayer.

Subside de 11,200 fr. à la commune d'Autigny pour la correction des routes tendant à Cottens et à la gare de Chénens.

Pétition de l'Union cantonale des arts et métiers en vue d'obtenir l'élaboration d'une loi instituant les tribunaux de prud'hommes.

Projet de loi modifiant diverses dispositions de la loi sur les communes et paroisses du 26 mai 1879, et faisant application du système de la représentation proportionnelle aux conseils communaux. Commission: MM. Bossy, Paul Aëby, Liechti, Grand, Reichlen, Jos. Philipona.

Lettre de M. le député Jean Käser, donnant sa démission de membre du Grand Conseil, pour raison d'âge.

Projet de décret pour l'agrandissement de la Maison de force à Fribourg, selon plans devisés à fr. 113,000.

Projet de loi sur l'exercice du droit d'initiative. Commission: MM. Cardinaux, Gottofrey, Brayoud, Biemann, Morard, Riedo, Louis Esseiva.

Deux demandes de naturalisation.

Divers bills d'indemnité destinés à régulariser la comptabilité pour l'exercice de 1893 (environ 70,000 francs).

Loterie de Fribourg. — Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance de Berne au *National suisse*:

« La continuation des opérations de la loterie de Fribourg s'impose à l'attention des autorités fédé-

— Un mari, abandonner ainsi sa femme! fi donc!
— Un gentleman, reculer de la sorte!
— Dormez en paix, beau chevalier.
— Adieu donc, poule mouillée.
— A tout à l'heure, poltron.

Le guide, qui avait déjà un pied dans le couloir humide, attendait le bon plaisir de ses clientes.

— Go ahead! — En avant! ordonna Mabel.

Elle tenait l'homme de la main droite et donnait la main gauche à Annah; tous trois allaient à la file, sondés pour ainsi dire l'un à l'autre, comme les anneaux d'une chaîne, le guide en avant, Mabel au milieu, Annah fermant la marche.

— Tenez-moi bien, insista le guide, et surtout n'ayez point peur.

Les rires des deux sœurs redoublèrent:

— Nous, peur! allons donc.

— Il nous prend pour Greg, ma chère.

Mais, malgré leur cranerie, elles ne purent se défendre d'un frémissement d'effroi, sitôt qu'elles eurent pénétré dans la Cave.

La réalité dépassait en horreur sauvage, en grandiose et en formidable, tout ce que l'imagination pouvait rêver.

Les immenses clameurs des cataractes emplissaient l'étroit espace de formidables grondements. On eût dit le roulement de mille tonnerres éclatant à la fois sur tous les points du ciel.

Le gigantesque déplacement d'eau soulevait un vent de tempête qui souffletait violemment les deux femmes et menaçait de les culbuter.

En même temps, elles sentaient chanceler le roc qui leur servait de point d'appui, et le sol sur lequel elles marchaient se convulser, comme si une éruption volcanique allait tout faire voler en éclats.

En vain ouvraient-elles les yeux pour essayer de voir. Des rafales de pluie se ruèrent sur elles et les aveuglaient.

(A suivre.)

les. Il sera curieux fédéral prendra dans nager plus longtem Si une bonne loi fé un terme au scand Mais on ne peut to gide d'un gouverne une grandiose expl ractère d'une insti

> Le fait que ce tranger ne justifie tion, car le bon ren devoirs internation lère pas une telle l

Vélocipède. Fribourg qui devai 20 pour cause de tion est prolongé j

G R

Une bonne n çais faisaient comp de foire, ces derni d'entrée du bétail

Le ministre de porter l'arrêté du temporairement l' moutons, chèvres, bureaux de douar Bellegarde sont ro maux qui devront officiels attendant Suisse depuis au d'un district où or puis au moins dix

Nomination communes de la C curé, à Vuadens, commission de l'h Par 66 contre 4 mûnier à Marsens ment la cure de F rév. curé à Riez.

Nouvelle pa quier est détaché distincte. M. l'abb est désigné pour roisse.

Militaire. — direction de M. le se composant de troupe venait de

Agence AUGUST Téléphone. — B Spécialité FROM. Peaux de caillots Gran

Chaudière

Modèle nouveau. B Les chaudières en Prix

Vaches M. BERTSCHY, vé le district de la G les 10 et 11 ma scrire au plus tôt 356]

Avis au Les soldats de t spection de lundi 7 1/2 heures, au caf qui portent fusil n de cartouches.



Modèle nouveau. B Les chaudières en Prix

Vaches M. BERTSCHY, vé le district de la G les 10 et 11 ma scrire au plus tôt 356]

Avis au Les soldats de t spection de lundi 7 1/2 heures, au caf qui portent fusil n de cartouches.

d'un important éboulement de la montagne de la Grue, inondant une partie du terrain. Une vingtaine de personnes ont été blessées.

FRIBOURG

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial. Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

La session ordinaire de la commune de Prarégion, est ouverte le 10 mai, à 10 heures, au conseil municipal.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Le conseil municipal de la commune de Prarégion, est nommé par arrêté spécial.

Il sera curieux de voir quelle attitude le Conseil fédéral prendra dans cette affaire, et si l'on va ménager plus longtemps le gouvernement de Fribourg. Si une bonne loi fédérale est nécessaire pour mettre un terme au scandale, qu'on l'élabore sans retard. Mais on ne peut tolérer davantage, même sous l'égide d'un gouvernement cantonal, une loterie qui est une grandiose exploitation du public et prend le caractère d'une institution permanente.

Le fait que cette entreprise opère surtout à l'étranger ne justifie pas l'indifférence de la Confédération, car le bon renom de notre pays et même nos devoirs internationaux exigent que la Suisse ne tolère pas une telle loterie sur son territoire.

Véloce-pédale. — Le championnat de la Ville de Fribourg qui devait se tenir le 6 mai est renvoyé au 20 pour cause de mauvais temps. Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 17, à 6 h. du soir.

GRUYÈRE

Une bonne nouvelle. — Les marchands français faisaient complètement défaut sur nos champs de foire, ces derniers mois, à cause de l'interdiction d'entrée du bétail suisse en France.

Le ministre de l'agriculture français vient de rapporter l'arrêté du 29 décembre dernier, interdisant temporairement l'importation et le transit des bœufs, moutons, chèvres, porcs, provenant de Suisse. Les bureaux de douane de Delle, Morveau, Pontarlier, Bellegarde sont rouverts à l'introduction de ces animaux qui devront être accompagnés de certificats officiels attestant qu'ils sont sains, qu'ils étaient en Suisse depuis au moins 20 jours et qu'ils provenaient d'un district où on n'a pas constaté d'épizootie depuis au moins dix semaines.

Nominations. — L'assemblée des délégués des communes de la Gruyère a désigné M. Moullet, rév. curé, à Vuadens, comme membre et président de la commission de l'hôpital du district, à Riaz.

Par 66 contre 41 voix données à M. Reichlen, au-mônier à Marsens, M. Perrotet, desservant actuellement la cure de Progens, a été appelé au poste de rév. curé à Riez.

Nouvelle paroisse. — La commune du Pâquier est détachée de Gruyères et érigée en paroisse distincte. M. l'abbé Gendre, chanoine de Gruyères, est désigné pour la desservance de la nouvelle paroisse.

Militaire. — Mardi est arrivée à Bulle, sous la direction de M. le colonel Keller, l'école d'état-major, se composant de 21 officiers de tout grade. Cette troupe venait de Fribourg et elle partait mercredi

matin pour la Haute-Gruyère; elle a passé la nuit à Montbovon.

Grêle. — Dimanche prochain 6 mai, dès les 3 heures après midi, à l'auberge de Sâles, il sera donné une conférence sur l'assurance contre la grêle, par M. J. Gillet, agent pour le district de la Gruyère.

CHRONIQUE AGRICOLE

Situation. — On peut maintenant considérer la récolte fourragère comme assurée si l'on ne tient compte du moins que de l'humidité qui lui est nécessaire pour son développement. Il faut encore compter avec les retours de froid et les vents qui peuvent encore la réduire de beaucoup, mais non point cependant l'amener à ce qu'elle a été l'année dernière. La vigne fait des progrès sensibles et demanderait une température un peu plus élevée.

Les céréales en terre ont un bon aspect; en quelques endroits cependant, les avoines n'ont pas très bien levé et se trouvent un peu claires, mais si le temps reste favorable, le mal sera de peu d'importance.

Les arbres fruitiers ont admirablement fleuri, mais il ne faudrait pas que le temps frais et les pluies durassent encore longtemps, sans cela il faudrait en rabattre beaucoup de nos espérances.

La situation commerciale est inchangée. Les affaires sont difficiles pour toutes les denrées agricoles. Seul le bétail est bien recherché et conserve de bons prix.

Fourrages. — La baisse des foin s'est encore accentuée. Elle semble maintenant définitivement acquise, car elle n'est pas uniquement une conséquence des dernières pluies, mais encore de la quantité de foin qui a surgi tout d'un coup des fenières où il attendait des cours plus élevés. On se demande même, en voyant aujourd'hui les approvisionnements du marché aux fourrages, si la pénurie a été aussi grande qu'on l'a dit. Il faut, il est vrai, tenir compte aussi du fait que les cultivateurs ont beaucoup économisé leurs fourrages cet hiver, ce qui est aussi une cause des réserves relativement abondantes qui se montrent actuellement.

Lait. — Déjà on entend, par-ci par-là, quelques observations sur le prix du lait qu'on devrait baisser, puisqu'il y aura du fourrage. Cette observation n'est pas juste ni raisonnable, attendu que le lait produit aujourd'hui l'est encore avec du fourrage qui a coûté cher et qu'en outre la hausse du lait à l'automne dernier est venue bien après la hausse des foin. D'ailleurs, la récolte des foin ne comblera pas à elle seule le déficit qui s'est produit dans les fenières, il faudra encore compter avec celle des regains dont il est impossible de prévoir l'importance.

(Journal d'agriculture suisse.)

Le printemps.

► vous, riches prairies de la verte Gruyère, le joyeux mois des fleurs annonce son retour.
► vous, riantes coteaux parsemés de bruyère, vous allez reverdir sous les feux d'un beau jour.
est quand, sous les ormeaux, la gente Philomèle s'écite en purs accents ses airs mélodieux,
tu reprends ton travail, ô féconde Cybèle!
tu nourrissant le grain qui germe, radieux,
gravissant la colline empourprée par l'aurore,
sévant avec amour aux doux présents de Flore,
en semillant tronpeau bondit vers son chalet.
« retrouvera-t-il les bienfaits de l'alpage
est la charmante source au limpide filet?
savissante Palès et nymphes du bocage,
attendez vos faveurs sur ce pays coquet!

C. JOLLIET.

F. Jelmoli, dépôt de fabrique, Zurich, envoie à qui demande franco: Echantillons pour vêtements de messieurs et garçons en chevots, buckskins, milaine sur fil, panama, retors, futaines, etc., de fr. 1.95 à 12.50 par m., ainsi que ceux de nouveautés pour dames, toilerie et couvertures. [143]

On cherche à tromper le public

en lui vendant à vil prix des contrefaçons du véritable Cognac Golliez ferrugineux, si apprécié depuis 20 ans comme fortifiant, régénérateur, stimulant, convenant à toutes les personnes affaiblies par le travail, la maladie ou une transpiration trop abondante, ainsi que par les excès de tous genres.

Vous reconnaîtrez le véritable produit en examinant soigneusement chaque flacon qui doit porter la marque des Deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat. Le Cognac Golliez ferrugineux est la seule spécialité de ce genre qui a obtenu les plus hautes distinctions depuis 20 ans, soit 10 diplômes d'honneur et 20 médailles dans les expositions universelles et internationales.

En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries, en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Mercuriale du marché de Bulle
du 2 mai 1894.

	De	à
Froment (Halle) les 100 kg.	18	20
Avoine »	16	18
Seigle »	17	18
Orge »	17	18
Pommes de terre 20 litres	—	70
Céufs (le compte) 9 à 10	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	16
Beurre »	1	30
Fromage gras détail »	—	80
Fromage maigre »	—	45
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	80
Veau (poids vif) »	—	50
» (de boucherie) »	—	80
Mouton »	—	70
Porc gras (poids vif) »	—	55
Charcuterie fine »	1	50
Foin les 50 kg.	4	50
Regain »	6	50
Paille »	5	5
Foyard (3 stères = 1 moule)	30	32
Sapin »	20	24

Agence agricole

AUGUSTE BARRAS
Téléphone. — **BULLE** — Téléphone.
Spécialité d'articles pour
FROMAGERIES:
Peaux de caillots extra, toiles, cercles, etc.
Grand choix de
Chaudières à fromage.



Modèle nouveau. Bonne et solide fabrication.
Les chaudières usagées sont acceptées
en échange.
PRIX TRÈS RÉDUITS. [351]

Vaches à castrer.

M. BRITSCHY, vétérinaire, se rendra dans le district de la Gruyère pour les opérations les 10 et 11 mai prochain. Prière de s'inscrire au plus tôt auprès du soussigné.
356] **C. Gillet, Bulle.**

Avis aux militaires.

Les soldats de toute arme appelés à l'inspection de lundi matin sont convoqués pour 7 1/2 heures, au café du Nord, à Bulle. Ceux qui portent fusil n'oublieront pas leur paquet de cartouches. [353] **Un militaire.**

REPRÉSENTATION CHORALE DE BULLE

Dimanche 6 mai, à 8 1/4 heures, dans la grande salle des Alpes:
1° LES QUATRE PRUNES
Parade comique.
2° LE DINER DE MADELON
ou **Le Plat d'oreilles.**
Vaudeville.
ENTR'ACTES: Productions musicales par la Chorale.
Pour les détails, voir le programme. [354]

Attention!

Le soussigné a l'honneur de prévenir l'honorable public de Bulle et des environs qu'il vient de s'établir comme

TAILLEUR

maison de Mme Remy-Happen, confiseur.
Travail soigné. — Coupe élégante.
Se recommande **L.-A. Fleury,**
tailleur-coupeur.
344]

M. Marmija, de Lyon,

sera à la foire de Bulle avec un grand choix de lunettes et pince-nez à 95 c.; articles fins à 1 fr. 50 et 2 fr. 50.
Boîtes pour montres transparentes et incassables à 60 c.
Au même banc, un grand assortiment de papier anglais et autres, enveloppes de commerce à très bas prix. [355]

A vendre à bas prix:

Un **bicycle**, genre « kangourou », de construction solide et en bon état. [262]
S'adresser à Ch. Morel, libraire, Bulle.

Le chauffeur

de la **Tuilerie de Bulle** sera ouvert dès le 8 courant.
348] **ULRICH frères, tuiliers.**

A vendre: Un tricycle à 2 places

(tandem).
S'adresser à Aug. ANSERMOT, au château de Gruyères. [267]

Vins de Schaffhouse et Thurg.

à 30, 35, 40, 45, 50, 60, 70 c. le litre, blanc ou rouge. Aux personnes solvables, je prête les fûts et accorde un terme jusqu'à la St-Martin. Tonnelets d'échant. de 20-60 litres contre remboursement.
334] **Werner-Karrer, Schaffhouse.**

Jambons.

10 kg. jambon, maigre, surfin, fr. 15.—
10 » jambonneaux, 14.20
10 » saindoux, surfin, 11.20
10 » pruneaux, nouv. récolte, 3.20
10 » poires, grandes, » 4.15
100 litres vin d'Espagne, rouge, surfin, 30.—
100 » vin de l'Italie méridionale, blanc, surfin, 31.—
End-Huber, Muri
347] (O713F) (Argovie).

un scieur.

Pour cause de santé, on demande
Pour renseignements, s'adresser à Paul FRAGNIÈRE, marchand de bois, Villarod. [352]

Gypserie, peinture et décoration. S. Borri & A. Papa,

BULLE
Travail prompt et soigné.
Prix très modérés. [122]

A VENDRE

600 pieds de bon foin et 400 pieds de regain. — S'adresser au bureau des postes, à Riaz. [336]

On demande

un jeune homme robuste et intelligent comme apprenti chez Jules PASQUIER, ferblantier, à Bulle. Conditions favorables. [196]

On demande

une apprentie-tailleuse active et intelligente chez Milles PASQUIER, robes et confections, à Bulle. [326]

On demande

une apprentie-tailleuse. — S'adresser au bureau du journal.

A louer:

Un bel appartement situé au soleil levant. — S'adresser à la boulangerie DESMOULLES, à Bulle. [340]

A LOUER

Une remise située le long de la voie du tirage. — S'adresser à GENILLOU, huissier de ville.

A louer:

A la Grand'rue, au 2^e étage et au soleil levant, un logement de 3 pièces, cuisine, cave et part au galetas. S'adresser au Lion-d'Or, à Bulle. [342]

Foulards soie

imprimés — 1 fr. 50 le mètre

jusqu'à fr. 6.55 (env. 450 dessins et nuances différents, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur de 65 c. à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, etc. (env. 240 qual. et 2000 nuances et dess. diff.)
 Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.85
 Bengalines-soie > 2.20 > 11.60
 Robes de bal soie > —.65 > 20.50
 Etoffe en soie écorce par robe > 16.65 > 77.50
 Peluches-soie > 1.90 > 33.65
 Satin pour mascarades > —.65 > 4.85
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50
 etc. — Echantillons par retour. [169]
 Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

BONNE CUISINE ÉCONOMIQUE

Aussi nourrissants qu'économiques, les **Potages à la minute** perfectionnés par **Maggi**, préparés à l'eau seulement, sont parfaits. Ils sont en vente, richement assortis, dans tous les magasins de comestibles et d'épicerie à 10 centimes la tablette de 2 bons potages. — La bonne ménagère n'oubliera pas non plus l'excellent **Concentré Maggi**, dont quelques gouttes rendent exquis tout bouillon et tout potage. Les flacons de 90 cent. sont remplis de nouveau à 60 cent. et ceux de 1 fr. 50 à 90 cent.
 Pour préparer instantanément un consommé délicieux et réconfortant, rien de meilleur que l'**Extrait de viande Maggi** en rations à 15 et à 10 cent.
 En vente dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

VILLE DE BULLE

Un concours est ouvert pour le creusement d'environ 1900 mètres de fossés d'assainissement dans les forêts communales de la ville de Bulle.

M. Alex, forestier-chef, se trouvera à la disposition des soumissionnaires lundi 7 mai prochain, à 9 heures du matin, au Rio-Berthoud, et se rendra sur place leur donner les explications nécessaires à l'exécution de ce travail.

Les soumissions sont à déposer au Bureau de ville d'ici au mercredi 9 mai, à 6 heures du soir.

Bulle, le 28 avril 1894.

[338] Le Secrétaire communal.

Concours.

Le Conseil communal de Bulle ouvre un concours pour la transformation pour la transformation de la place du marché au bétail de la ville. Ce travail comprend :

- Pavage complet de l'emplacement. Superficie : 2106 mètres carrés.
- Fourniture des poteaux et longrines d'attache en fer.

Le pavage et la fourniture des fers devront faire l'objet de deux soumissions distinctes.

Prendre connaissance des plans et cahier des charges dès vendredi 4 mai et déposer les soumissions, portant la suscription : **Marché au bétail, jusqu'au vendredi 11 mai prochain, à 6 heures du soir, au Bureau de ville.**

Bulle, le 30 avril 1894.

[339] Le Secrétaire de ville.

Mises publiques.

Mardi 15 mai courant, Mme Céline Gremaud, veuve de Narcisse Gremaud, tanneur, à Riaz, vendra en mises publiques une quantité d'instruments d'agriculture, deux chars à faner, un char à ressorts, un traîneau, deux luges et beaucoup d'autres objets, le tout en bon état, plus un grand et beau potager à quatre trous, deux harnais et un char de paille.

Les mises auront lieu à son domicile, à Riaz, dès les 9 heures du matin. [341]

Mises de fleuries.

Mercredi le 16 mai courant, le soussigné, curateur de Joseph Descloux, feu François, exposera à louer en mises publiques les fleuries en foin et regain de la présente année du domaine que celui-ci possède au lieu dit « En Rantoz », rière Echarlens, de la contenance d'environ 15 poses, à distraire.

Les mises se feront par lots et en bloc. Dans ce dernier cas, l'adjudicataire aura la faculté de louer son fourrage dans les granges sus-existantes.

Les conditions, qui sont favorables, seront lues avant les mises qui commenceront à 2 heures après midi, audit domaine.

Echarlens, le 1^{er} mai 1894.

[350] Jules Descloux, curateur.

Maçonnerie, gypserie, peinture.
Travaux en ciment, etc.

F. MORA & FILS

A BULLE
 Entreprise de bâtiments et de tous les travaux concernant leur partie.
PLANS & DEVIS
 Prix très modérés. Travail prompt et soigné. [383]

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.
 S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.
 P. Brunisholz. [814]

Vente d'hôtel et de son mobilier.

Le **mardi 15 mai 1894**, dès 1 heure du soir, à l'hôtel de la Tine, rière Rossinière, l'Office des faillites du Pays-d'Enhaut, à Château-d'Éx, procédera à la vente aux enchères publiques et aux conditions légales, des immeubles ci-après désignés, appartenant à la masse en faillite d'Henri-N.-O. Barras-Geisenhoff, à la Tine, comprenant un grand hôtel avec dépendances, pouvant servir de pension.

CADASTRE.	Art.	Fol.	N°	Désignation des immeubles.	SURFACES.	TAXE.
				Commune de Rossinière.	Ar. Mèt.	Fr.
	84	36	du 21	A la Combaz, 1/2 grange et écurie.	14	
	du 634	36	du 20	> > > pré	89	97
	635	36	du 21	> > > 2/3 grange et écurie.	44	
	du 634	36	du 20	> > > logement.	1	74

Montant de la taxe, fr. 21,500 —

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'Office des faillites, à Château-d'Éx, dès le **1^{er} mai 1894**, où les amateurs et les intéressés pourront en prendre connaissance.

Et le **mercredi 16 mai**, dès 8 heures du matin, dans le même hôtel, l'Office procédera à la vente aux enchères publiques et au comptant du mobilier de l'hôtel et du matériel de la cave, comprenant lits complets, tables, armoires, bureaux, glaces, chaises, tabourets, canapés, tableaux, tapis, la literie et la lingerie, les vases de cave et bonbonnes, vins et liqueurs, le matériel de charretier et une foule d'objets trop longs à détailler.

Le même jour, il sera en outre procédé à la mise aux enchères publiques des prétentions de masse, consistant en crédits de l'établissement public.

Château-d'Éx, le 13 avril 1894.

[346] Le Préposé aux faillites : E. Hofer.

SANS EGAL

est le **bitter ferrugineux** du pharm. **Joh. Pet. Mosimann**, à Langnau (Emmenthal), préparé avec les plus fines plantes des Alpes de l'Emmenthal, selon la recette du médecin naturaliste **Michel Schüppach**, de Langnau, en son temps universellement réputé. Dans tous les cas de **faiblesse** (particulièrement **faiblesse d'estomac, anémie, faiblesse des nerfs, pâles couleurs**), il est extraordinairement fortifiant, de même que sans égal pour rétablir la santé et redonner une **bonne mine : il purifie le sang radicalement**. Epruvé de longue date et accessible même aux **petites bourses**, une bouteille de 2 fr. 50, avec le mode d'emploi, suffisant pour une cure de quatre semaines. **Recommandé par les médecins**. — Dépôts dans les pharmacies : **Fribourg** : Bochéat et Bourgnicht; **Bulle** : Gavin; **Romont** : Robadey; **Rue** : Stajessi; **Morat** : Wegmüller. (H1700Y) [259]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écaillés.
Mouture spéciale de maïs,
 Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge,
 entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
 Grand choix d'**avoines** blanches.
 GROS ET DÉTAIL
 Prix très réduits. [17]
 Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

OUVERTURE

des
Bains des Colombettes
 le dimanche 6 mai
 avec le concours d'une bonne musique.
 Invitation cordiale. [331]
 Se recommande G. MORET.

PHARMACIES

MM. **Sudan** et **Gavin**, pharmaciens, ont l'honneur d'aviser le public de Bulle et des environs qu'à partir du premier mai leurs pharmacies seront fermées à tour de rôle, le dimanche, de midi à 7 heures du soir. [237]

Le bois ne pourrit plus

avec l'emploi du **Carbolinéum**. En vente à l'Agence agricole **Aug. BARRAS**, Bulle. PRIX TRÈS MODÉRÉS [333]

Nouveau!

Farines, sons, maïs moulu et cassé, farines de lin, avoines, froment comprimé, bourre d'épeautre, etc.
 PRIX RÉDUITS [310]
 Chez **Jos. CROTTI**,
 derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.

AVIS

Le soussigné, étant porteur de plusieurs certificats signés des maires et des syndics des communes où il a donné des indications, informe les communes et les propriétaires qui veulent faire des recherches de sources d'eau qu'il se tient à leur disposition.
 S'adresser à **Antoine Collomb**, hydro-scope, à Riaz près Bulle. [335]

GRAND DÉPOT

DE BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à jolii prix du très beau **gros son**. Rabais important par wagon complet. 722] **Casimir Pilloud**, dépositaire.

La charmante propriété

de LA TOUR
 ayant appartenu à feu Tiburce Bosson, est à vendre ou à louer. Entrée prochaine.
 S'adresser à Louis DESBIOLLES, à Bulle. [119]

Sœurs PROGIN, à Bulle.

COTONS à tricoter, à crocheter, à marquer et à broder, nouveaux choix très beaux et de toutes nuances; prix baissés. — Joli assortiment d'**ouvrages de dames**, soit : serviettes à thé, tapis, pantoufles brodées, chemins de table, trousseaux de voyage, etc. Confection sur commande de tous ouvrages de ce genre, ainsi que tous genres de broderies au plumetis. — Tricotage à la main; bas, chaussettes, gants, trousseaux d'enfants; choix en magasin et confection sur commande. — **LAINES** à tricoter, à broder, laine antruche pour écharpes. — **Mercerie**, soie à broder, savonnettes et parfums. — **Coussons mortuaires**, depuis 2 fr. jusqu'à 30 et 40 fr. Riche assortiment de **FLEURS** pour bouquets, maïs d'église et croix d'enterrements, fenillages et fleurs dorées. — **Papier-soie** de toutes nuances. [157]

ENGRAIS CHIMIQUES

FRIBOURG

Agence de Bulle :
FEIGEL & WEBER
 Louis Gapany, voyageur.

Tous les jeudis, grande facilité pour les chargements, soit au magasin du camionnage, soit à l'entrepôt de la gare [126]

ATTENTION!

Pour cause de transformation de commerce, chez **Emile BERTHOUD**, boulanger-confiseur, à Bulle, on offre à vendre dès ce jour à un prix exceptionnel toutes les marchandises ci-après désignées :

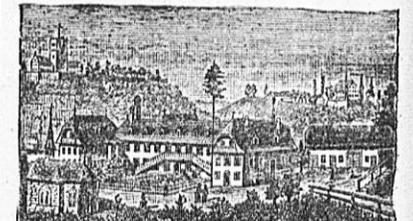
Rocks divers, bonbons fourrés, cartonnages, boîtes chocolat, surprises, décors en tous genres, ainsi que farines 1^{re}, 2^e et 3^e, maïs, son à 12 fr. les 100 kg. [319]

Liquidation

pour cause de santé.
 A partir de ce jour, les soussignés vendront au rabais tous les articles en magasin, consistant en :

Toiles, cotonnes, cretonnes, doublures, articles pour tailleuses, flanelles, tapis, laines, cotons, corsets, gants, livres de piété. Faïence, verrerie, etc.

Conditions spéciales pour les personnes qui prendraient en bloc un genre de marchandises. 278] **E. Pasquier & Cie**, Bulle.



BAINS DE BONN

près FRIBOURG (Suisse). Ouvert 5 mai.

Station saine et agréable à 15 minutes de la gare de Guin. Eau efficace pour les maladies de la peau, rhumatismes, névralgies, convalescences pénibles, etc. Guérisons nombreuses. Séjour de repos. Promenades, ombrages, cours d'eau, pêche facile, cuisine soignée, cave des mieux fournies. Truites et poissons, dîners à toute heure. Jeux variés.

Table d'hôte 1^{re} classe, fr. 4.50
 2^e > 3.50
 par jour, chambre, pension et service.
 Service divin à la chapelle.
 Voiture à la gare de Guin.

Se recommande **Hercule Hogg**, tenancier. (H562F) [349]

CHOCOLAT SOLUBLE
Suchard
 EXCELLENTE QUALITÉ
 PRÉPARATION INSTANTANÉE

A louer :

Un appartement bien situé.
 S'adresser au bureau du journal. [357]
 Bulle. — **Emile Lenz**, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONN

Pour la Suisse: 1 a
 , 6 m
 Etranger: 1 an, 9 fr.
 payable d'av
 Prix du numér
 On s'abonne à tous
 de post

NOUVEL

Fête fédérale
 sections inscrites
 gymnastique de
 comprenant un t

Publicité à l'é
 rêts de la Suisse
 dissous dans so
 28 avril, à l'hôte
 Le solde en
 entre les sociétés
 à l'entreprise.

Cette dissolut
 n'entraînera heu
 commencée l'an
 geant.

La compagnie
 intéressée au Syn
 appui moral aup
 transport, a créé
 ayant pour but d
 parcourues par
 voyageur au moy
 horaires, guides,
 logiques, art.cle
 Ce service, seu
 premier bureau
 (à Piccadilly Cir
 France et dans le

Il serait à dési
 transport, les so
 triels et commer
 passent aussi po
 qu'assume la cor
 sant cet intermé
 publicité qu'ils d
 Plus la partici
 plus ce service d
 prendre de l'exte

FEUILLE

UNE LUNE

Un tournoiement
 gosier contracté ne
 La suffocation arrê
 Des spasmes les
 leurs nerfs tintèrent
 torture atroce et de
 Oh! fuir, reculer
 ter au grand air!
 Mais le guide les
 — Vite, vite, me
 Elles allaient; el
 tes, à travers les r
 bres.
 Encore quelques
 changea.
 On se trouvait m
 L'eau cessa de le
 leur poitrine.
 Ce fut comme un
 Mabel et Annah
 un bien-être ineffa
 avoir enduré ei cru
 Le tableau qui s
 pour les dédommag
 L'eau qui se dév
 tout à l'heure en na